

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels

Filière Arts visuels

1	Intitulé du module	eXploration 5	2017-2018
	Code A.AV.337.8X5.F.12	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS *	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis Selon programme d'études		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se situent dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant s'initie à l'abord artistique et à l'ensemble des savoirs pour effectuer ensuite des choix et évaluer ses propres perspectives de création. Les cours théoriques poursuivent trois objectifs complémentaires : > étendre les connaissances en histoire de l'art, > exercer et aiguïser un regard critique sur un art en devenir, > donner les outils théoriques d'une réflexion transdisciplinaire. Les cours théoriques jettent les bases d'une analyse de la conception artistique, passant de la conception classique du Beau aux conceptions post-historiques de l'art. L'étudiant se forge, dans le cadre des cours et séminaires, la capacité de confronter la production et la réception d'une œuvre. Les contenus concrets et thématiques, ces activités réflexives lui permettent de connaître les contextes socio-historiques de la pratique artistique, d'affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d'auto-analyse.		
5	Contenu et formes d'enseignement * Le suivi individuel du maître offre à l'étudiant et à l'étudiante la possibilité d'engager une réflexion personnelle et d' amorcer la formulation d'une critique de cette dernière, en vue de la daction de leurs mémoires théoriques. Les sujets de ces derniers peuvent être librement choisis par l'étudiant et l'étudiante, mais ils doivent être cependant tirés des domaines de l'histoire de l'art, de l'esthétique ou de la philosophie de l'art, de la philosophie, de l'art contemporain, de la sociologie de l'art ou de l'inseignement dans le cadre général des sciences humaines, de manière à ce que le travail puisse être encadré par un maître ou une maîtresse de l'enseignement, choisi(e) par le directeur ou la directrice de l'étudiant et l'étudiante choisis(e) parmi les enseignants et enseignantes des branches théoriques.		
6	Modalités d'évaluation et de validation * L'étudiant ou l'étudiante choisit son directeur ou sa directrice de maître parmi les enseignants et enseignantes des cours théoriques. Selon un calendrier fixe, au début du semestre avec leur directeur ou directrice de maître, l'étudiant et l'étudiante établissent un plan de travail et présentent les références bibliographiques et les orientations iconographiques de leur travail ainsi qu'un bref exposé et une esquisse de l'argument ou de la problématique qu'ils veulent développer. L'évaluation porte sur le respect de l'agenda et sur la qualité des productions des étudiants et étudiantes.		
7	Modalités de remédiation * <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
9	Bibliographie		

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**
Brunner Raphaël
Divers / Mehrere Bachelor

Responsable de module *
Vivianne van Singer

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner